

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **SEANCE VISIO DU VENDREDI 15 MAI 2020**

**Nombre de membres en exercice** : 16  
présents : 8  
votants : 10  
**Date de convocation**  
11 Mai 2020

**PRESENTS** : GABAIL M – MAUPEU M – BRUZAUD CH – CASTAGNE A – SOLOME L- BRUN Y– MINCHELLA F– TRESCAZES C -  
**ABSENTS**: *COMBRE F – HAURINE N – ABELARD C –RAYNAL JF - LABIT P – CAUSSIEU P - FERNANDES D (Procuration à M. GABAIL) – LECONTE N (procuration à BRUZAUD Ch.)*  
**Secrétaire de séance** : A. CASTAGNE

### **1. Autorisation du Conseil municipal pour autoriser la CSVB à acquérir un terrain à Betspouey pour la construction de l'abattoir**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée des démarches effectuées pour la recherche d'un terrain sur lequel sera construit le futur abattoir. Il ressort qu'une parcelle, d'une superficie de 2 038 m<sup>2</sup>, sise à Betspouey lieu-dit « Camou », répond à toutes ces exigences. M. Jean CAZAUX, propriétaire, est favorable à la vente de son terrain à hauteur 40 000 €. Il convient donc d'autoriser M. le Président de la Commission Syndicale de la Vallée du Barège à signer tous les actes relatifs à cette acquisition.

Après avoir entendu les explications de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Autorise Monsieur le Président de la CSVB à procéder à l'acquisition de cette parcelle.
- Intervention de Ch. BRUZAUD, pour expliquer qu'il est nécessaire que 2/3 des Communes délibèrent pour toute vente ou achat de terrain par la CSVB.

**Votes** : 10 Pour

### **2. Création de postes saisonniers - Printemps/été 2020**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la nécessité de créer les postes saisonniers.

**Au vu de la situation actuelle (COVID 19), les dates seront à confirmer ultérieurement pour les emplois ci-dessous.**

#### **AGENTS D'ENTRETIEN POUR TOUS TRAVAUX D'INTERET COMMUNAL :**

- 4 agents d'entretien à temps complet - 35 h / semaine - 6 mois - Permis V.L souhaité.
- A compter du mois du Lundi 25 Mai 2020.

#### **PEAGE HEAS/TROUMOUSE DU 1<sup>er</sup> JUIN AU 30 SEPTEMBRE**

- 1 caissier(e) à temps complet - 35 h/semaine

#### **PARKINGS GAVARNIE**

- 1 responsable parking - 35 h / semaine - 6 mois - à compter du mois du 02 Juin 2020
- 2 agents parking - 35 h / semaine - 2,5 mois - à compter du mois du 1<sup>er</sup> Juillet.
- 1 agent parking - 35 h / semaine - 2 mois - à compter du mois du 1<sup>er</sup> Juillet.

#### **PISCINE / PATINOIRE du Samedi 27 Juin au Dimanche 30 Août**

- 1 caissier (ère) adjoint - 24h/ hebdomadaire minimum.
  - 2 maîtres-nageurs sauveteurs – 26 h hebdomadaire minimum
- **Votes** : 10 Pour

### 3. Fixation tarifs des diverses régies de recettes (parkings Gavarnie, piscine/patinoire et Troumouze)

Le Conseil municipal les fixe comme suit et qu'il est malvenu d'augmenter les tarifs :

#### PARKING GAVARNIE

5 € / 24h pour les voitures et 8 € / 24h pour les camping-cars

Votes : 10 Pour

Remarque de L. SOLOME, qui pense que le tarif est au maximum en raison de l'état des parkings.

Monsieur le Maire informe que les nouveaux parcmètres (paiement sans contact) vont être livrés prochainement.

#### PISCINE

	ADULTES	ENFANTS 6 à 18 ans
Abonnement 6 entrées	15,00	12,00
Abonnement saison été	40,00	30,00
Prix public	3,50	2,50
Groupe > 10 pers	3,00	2,00
Groupe + 20 pers	2,50	2,00

Glaces : Cône = 2,50 € Calipo = 2,00 - Magnum = 3,00 €

Boissons fraîches = 1,50 € - Boissons chaudes = 1,00 €

Votes : 10 Pour

#### PATINOIRE

	ADULTES	ENFANTS 6 à 18 ans
Location patins	4,00	3,00
Prix public (entrée + patins)	7,00	5,00
Abonnement 6 entrées	35,00	25,00
Groupe > 10 pers (entrée + patins)	5,00	3,50
Etudiant	6,00	

Votes : 10 Pour - Contre - Abstention

#### PETIT TRAIN MAILLET / TROUMOUSE

Tarif Adulte aller/retour : 5 €

Tarif enfant aller/retour (11 ans inclus) : 3,50 €

Tarif enfant aller/retour (5 ans inclus) : Gratuit

Tarif groupe aller/retour (+ 10 personnes) : 3,50 € - (Une gratuité sera offerte pour 10 personnes).

Tarif retour Adulte, Enfant ou Groupe : 3,50 €

Votes : 8 Pour - 2 Abstentions (L SOLOME, Y BRUN)

Intervention de F. MINCHELLA qui souhaite élargir les heures d'ouverture de la piscine. Monsieur le Maire indique que le fonctionnement sera adapté en fonction des dispositions gouvernementales relatives au COVID19. La Commission parkings devra se réunir afin de définir les modalités de fonctionnement.

#### 4. Création emploi Agent de maîtrise

Au vu de son ancienneté, Ph SABATUT peut prétendre à être nommé Agent de maîtrise.

Aussi, Monsieur le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi permanent d'agent de maîtrise à temps complet à compter du 15 Avril 2020.

**Votes :** 9 Pour - 1 Abstention (L SOLOME)

#### 5. Prorogation d'un an de mise à disposition de Lionel MATA pour le suivi du POCTEFA

Le 6 octobre 2017 une convention de mise à disposition a été signée par l'ATVG, de son salarié M. Lionel MATA, chargé de projet partenariat et développement, auprès de la commune de Gavarnie-Gèdre, ce à hauteur de 70% de son temps de travail. Cette mise à disposition se termine au 30 juin 2020.

Monsieur le Maire sollicite la prorogation de cette convention pour une période d'un an, **soit du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021.**

**Votes :** 10 Pour

#### 6. Demande d'exonération du loyer de l'épicerie

Monsieur le Maire donne lecture du courrier émanant de Mme Christelle MINCHELLA, relatif à une demande d'exonération de loyer de l'épicerie durant la période de confinement.

Proposition de M. MAUPEU d'exonérer le loyer de l'épicerie du 15 Mars au 11 Mai (2 mois de loyers).

**Votes :** 5 pour 2 mois de loyers de l'épicerie et 4 pour 3 mois (M GABAIL, Ch BRUZAUD + 2 procurations)  
1 Abstention (F MINCHELLA)

#### 7. Divers

##### *a) Coupe du monde KL ski de vitesse :*

35 ans que le KL a été créé sur Gavarnie. Il faut un vote de principe du CM sur les divers agencements (damage, gratuits forfaits, aménagements pistes) pour pouvoir l'inscrire sur le calendrier.

Aujourd'hui nous n'avons pas le chiffre exact.

**Votes :** 10 Pour

##### *b) STEP avenant travaux*

Avenant d'un montant de 24.430,67 € pour l'étanchéité des bassins. Monsieur L. SOLOME regrette que ce ne fût pas prévu sur le marché initial. Monsieur le Maire explique que le bassin était plein et de ce fait l'entreprise n'a pu le constater.

Sur le bâtiment, M MAUPEU fait part au CM d'un problème de faiblesse d'un poteau qui soutient le toit de la STEP. Ce n'est pas urgent mais il faudra y remédier dans un avenir proche.

**Votes :** 10 Pour

##### *c) Devis LBTP (axe Gavarnie) - 14 970,00 € TTC- Revêtement voirie entrée Village*

Dans le marché initial n'était pas compris le revêtement de la chaussée à l'entrée du village.

Une subvention pour payer l'intégralité (marché + avenant) du goudronnage a été allouée par le Département. Néanmoins ces travaux supplémentaires nécessitent une préparation non comprise dans le marché initial.

**Votes : 10 Pour**

***d) Masques***

Lecture par Y. BRUN d'un courrier anonyme relatif à la non distribution de masques par la Commune.  
La Commune a commandé 900 masques à la CCPVG ; une petite partie à été réceptionnée et le reste devrait être livré milieu semaine prochaine en même temps que les visières pour le personnel communal.  
Parallèlement la Commune a commandé 400 masques en tissu lavable à la Carde à Esquièze.  
De plus des masques vont être livrés par l'intermédiaire du Département et de la Région entre le 20 mai et mi-juin.

***e) Intervention de Mme Hugnette SAVOIE***

Lors de la réunion de la réouverture de l'école, des parents d'élèves s'étaient émus du fait que Mme PUCHEU Charlotte, risquait de changer de poste suite à un problème administratif interne.  
Monsieur le Maire explique que comme il s'y était engagé, il a sollicité Mme LAVIT inspectrice d'académie, pour lui faire part du souhait de la Commune et des parents d'élèves afin de garder Mme PUCHEU.  
Mme LAVIT a loué son professionnalisme et même si ce n'est pas dans ses compétences, elle fera le maximum pour que Mme PUCHEU conserve son poste à Gèdre.

Il informe également qu'après s'être rendu sur place et après en avoir discuté avec les deux professeurs d'école ainsi que l'agent d'entretien communal, la rentrée s'est bien passée !

***a) Intervention de Mme Sandrine PRISSE***

Mme PRISSE remercie M. le Maire d'avoir conviés les élus du premier tour des municipales à cette réunion audio.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 00**